

FICHE D'INSCRIPTION
Opération « P'tits boulots » 2025
Accessible aux jeunes de 16 et 17 ans



A faire remplir **impérativement** par les parents ou le/la tuteur.e légal.e
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Nom :

Prénom :

Sexe : M F Age : Date de naissance : / /

Adresse :

Téléphone : / / / /

MAIL : @

Votre mission « P'TITS BOULOTS été 2025 » se déroulera en priorité au sein de votre commune de résidence.

Documents à fournir en même temps que la fiche d'inscription :

- Copie de pièce d'identité Attestation d'assurance responsabilité civile Fiche d'inscription renseignée
- Attestation d'assuré(e) social avec n° de sécu du jeune apparent ou copie de Carte Vitale du jeune
- Relevé d'Identité Bancaire au nom du jeune CV/Lettre de motivation à l'attention du/de la Maire

- Avez-vous fait les démarches pour votre recensement citoyen (obligatoire à 16 ans) ? Oui Non

- Avez-vous le certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) nouvellement appelé Premiers Secours Citoyen (PSC) ?

Oui Non

Autorisation « droit d'image » à compléter et à signer

Dans le cadre des missions « P'tits boulot », des photos ou des reportages peuvent être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés par la Communauté de Communes Pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

● Disponibilités : Du 7 au 31 juillet OUI NON

Du 1er au 31 août OUI NON

● Préciser si périodes d'indisponibilités :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

☞ La commune sera l'employeur des jeunes participants à l'opération « P'tits boulot ».

☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

☞ Les communes participantes s'engagent à souscrire, auprès d'une compagnie notoirement solvable, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom et Prénom

à participer à l'opération « Ptits Boulot » 2025.

Fait à le / /
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de nous retourner le dossier COMPLET :
(Au plus tard le 30 Mai 2025)

Par courriel à : sij@bretagneportedeloire.fr

Ou

Par voie postale à : **LE PHARE - Service Infos Jeunes**
4, rue du chêne vert - 35470 BAIN DE BRETAGNE
(à côté du collège du Chêne Vert)

Pour tous renseignements, contacter vos informateurs jeunesse :

06 74 66 90 62

sij@bretagneportedeloire.fr